

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Assouplissement temporaire des heures d'ouverture des magasins
(lv.ct. 23.325)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Drompt, Louise

Citations préféré

Drompt, Louise 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Assouplissement temporaire des heures d'ouverture des magasins (lv.ct. 23.325), 2024 - 2025*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 30.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Politique structurelle	1

Abréviations

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
ArG	Arbeitsgesetz

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LTr	Loi sur le Travail

Chronique générale

Economie

Politique économique

Politique structurelle

INITIATIVE D'UN CANTON
DATE: 21.10.2024
LOUISE DROMPT

En décembre 2023, le canton de Zurich a déposé une **initiative cantonale demandant l'assouplissement des heures d'ouvertures des magasins** en particulier le **dimanche**. Au lieu de quatre dimanches d'ouverture autorisés actuellement, le canton de Zürich souhaite pouvoir ouvrir les magasins 12 dimanches par an. La loi sur le travail (LTr) devrait être modifiée en conséquence. Le canton estime que cette modification bénéficierait notamment aux artisanes et artisans ainsi qu'aux petits prestataires de services.

En octobre 2024, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (**CER-CE**) a décidé, par 10 voix contre 2, de **donner suite** à cette initiative. L'argument des petits commerces devant faire face au commerce en ligne a fait mouche. La Commission a également préféré cette initiative à la motion 22.4331 du conseiller national Philippe Nantermod (plr, VS). La commission doit désormais recevoir l'approbation de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil National (CER-CN) avant de pouvoir préparer un projet visant à modifier la loi sur le travail (LTr). ¹

INITIATIVE D'UN CANTON
DATE: 21.01.2025
LOUISE DROMPT

En janvier 2025, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil National (**CER-CN**) s'est prononcée **en faveur de l'initiative cantonale** par 15 voix contre 9 et 1 abstention. La CER-CN estime que le texte renforce la liberté des cantons et des communes dans le domaine du **travail dominical**, sans nécessiter de modifications majeures du droit du travail. Toutefois, les opposantes et opposants rappellent l'importance d'inclure les partenaires sociaux dans les discussions, sans quoi le texte pourrait se solder par un échec. La CER-CE est désormais chargée d'**élaborer un avant-projet**. ²

1) Communiqué de presse CER-CE du 22.10.24
2) Communiqué de presse CER-CN du 21.1.25